

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3342

présenté par  
le Gouvernement

à l'amendement n° 440 de la commission des affaires sociales

-----

**APRÈS L'ARTICLE 22**

I. – À la première phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« de trois ans »

les mots :

« d'un an ».

II. – À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« trois »

les mots :

« six ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement visant à étendre le champ de l'amendement déposé par le groupe Renaissance.